

## Séance du 29 Mars 2006

L'an deux mil six le vingt-neuf Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, Mme Louissette LE ROUX, Mr Michel LE ROY, Mr Tanguy MORVAN

Absents : Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN à M. Pierre LE DILAVREC

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 16

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Mars 2006

Date de Publication : 5 Avril 2006

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

<b>Objet</b> : Vote des taux d'imposition
---

Le Maire, pour l'établissement du budget primitif 2006, propose de maintenir les taux d'imposition à leur niveau actuel : à savoir, taxe d'habitation : 15,03 %, Taxe foncière (bâti) : 16,65 %, taxe foncière (non bâti) : 61,01 %.

Le vote du Conseil municipal donne son accord à l'unanimité. Les taux des taxes sont maintenus à : taxe d'habitation : 15,03 %, Taxe foncière (bâti) : 16,65 %, taxe foncière (non bâti) : 61,01 %.